

LA TRADUCTION, « TRANSLATION D'ÉMOTIONS »
ENTRETIEN DE MARC LACHENY AVEC LAURENCE SENDROWICZ
(réalisé le mardi 4 avril 2017)

Laurence Sendrowicz est incontournable lorsqu'il s'agit de parler de traduction (de pièces de théâtre notamment) de l'hébreu vers le français.

Née à Paris, L. Sendrowicz quitte la France après son baccalauréat pour s'installer en Israël, où elle reste 13 ans. C'est là qu'elle fait ses armes de comédienne et se met rapidement à écrire pour le théâtre. Une fois de retour en France, elle devient traductrice à la fois de théâtre et de littérature hébraïque contemporaine, tout en poursuivant parallèlement son travail d'écriture dramatique.

Elle a traduit entre autres Batya Gour, Yoram Kaniuk, Shifra Zorn, Zeruya Shalev et surtout Hanokh Levin (1943-1999), le plus célèbre dramaturge israélien moderne, qu'elle a largement contribué à faire connaître et à diffuser dans les pays francophones depuis les années 1990 par la qualité de ses traductions, publiées aux éditions THÉÂTRALES (Maison Antoine Vitez).

En 2012, à l'occasion de la publication de *1948* de Yoram Kaniuk, elle reçoit le Grand Prix de traduction de la Société des gens de lettres, distinction qui vient couronner l'ensemble de sa carrière de traductrice.

Marc Lacheny : *Diriez-vous, avec Franz Rosenzweig, que « traduire, c'est servir deux maîtres : l'étranger dans son œuvre, le lecteur dans son désir d'appropriation » ? Ou bien encore comment vous situez-vous dans cet éternel tiraillement du traducteur entre souci de fidélité et soupçon de trahison ?*

Laurence Sendrowicz : D'une manière générale, j'évite la notion de « trahison ». J'utilise souvent l'image selon laquelle la traduction consiste à faire une translation d'un monde à un autre : je cherche à faire passer chez un lecteur français une émotion analogue à celle que le texte original a engendrée – selon mon entendement – chez le lecteur israélien. La traduction devient alors une translation d'émotions dont je suis le vecteur.

En d'autres termes, je fais « l'éponge » : j'absorbe le texte et l'auteur d'origine, puis je presse pour que ça ressorte. Il est essentiel pour moi de me sentir libre pour pouvoir aller ensuite vers le lecteur français.

La notion d'émotion implique celle de choix : deux traducteurs différents produiront toujours deux traductions différentes. L'important est que les choix de traduction soient argumentés, même s'ils demeurent toujours subjectifs. En lisant de la littérature, chaque lecteur façonne à son tour son propre roman ; le traducteur traduira donc obligatoirement ce qu'il a profondément ressenti.

M.L. : *Comment caractériseriez-vous votre travail de traductrice ? À quels aspects du texte source vous montrez-vous particulièrement attentive ?*

L.S. : Ce qui m'intéresse fondamentalement, c'est la forme d'une écriture, le style. On traduit d'abord une forme, même si elle est naturellement toujours porteuse d'un fond. Il s'agit pour moi de respirer avec l'auteur, de percevoir puis de restituer le souffle, le rythme de son écriture. Il me faut dans un premier temps « entendre » le style de l'hébreu, puis je m'en éloigne, mais portée par ce souffle et ce rythme. L'enjeu est d'accueillir l'auteur, puis de le livrer au lecteur ou au spectateur dans un même élan.

Pour ce qui est de l'hébreu, c'est très difficile car le français et l'hébreu sont deux langues très différentes, presque opposées même : les figures de style que l'on rencontre en hébreu sont, ainsi, quasiment impossibles à restituer telles quelles en français. On ne trouve par exemple que trois temps en hébreu, ce qui impose au traducteur de reconstruire une chronologie du passé. De même, l'alphabet est différent.

Le traducteur est là pour recréer des images, pas pour les inventer. On pourra ainsi « rattraper » des images là où elles ne sont pas à partir du moment où l'on aura saisi le souffle du texte de départ. J'ai réussi lorsque j'ai l'impression de m'être assez ouverte pour que l'auteur puisse venir me dicter en français les images et les mots.

M.L. : *Quelles seraient, pour vous, les conditions de la traduction auxquelles vous refuseriez de vous plier ? Y a-t-il, à vos yeux, une éthique de la traduction, et si oui, laquelle ?*

L.S. : Le traducteur est responsable de la forme, tout en transmettant un fond. Rien n'est fortuit dans ce que je traduis. Je veille toujours à traduire des textes en accord avec mes idées et avec mes convictions profondes : ainsi je ne véhiculerais pas des textes d'extrême droite.

D'autres facteurs entrent en jeu : j'évitais par exemple, dans la mesure du possible, de traduire un auteur qui n'aurait absolument aucune conscience du travail de traduction. J'entretiens toujours des liens étroits avec « mes » auteurs, le contact est constant avec eux : je les sollicite beaucoup pour ce qui est de la signification. Je ne veux jamais extrapoler seule, afin d'éviter les faux sens éventuels.

Traduire revenant pour moi à servir un texte au mieux, j'évite si possible les auteurs suspicieux à l'égard de leur traductrice.

M.L. : *Jugez-vous que la traduction d'un texte de théâtre doit être elle-même « théâtrale », autrement dit qu'elle doit déjà anticiper sur l'effet scénique, qu'elle doit par conséquent être apte à la scène et directement jouable par les comédiens ? Avez-vous eu précisément cet enjeu à l'esprit lors de la préparation de vos traductions de Hanokh Levin – seule ou avec Jacqueline Carnaud – ou avez-vous plutôt cherché à privilégier la « littéralité » du texte ? Et qu'est-ce qui distingue pour vous, qui avez aussi bien traduit des auteurs de théâtre que des auteurs de prose, la traduction théâtrale d'autres types de traduction littéraire ?*

L.S. : En ce qui me concerne, les choses sont claires : je viens du théâtre, j'ai une formation de comédienne et non de linguiste. Je traduis donc en femme de théâtre. Le théâtre est quelque chose qui se joue sur un plateau, raison pour laquelle je favorise toujours l'oralité et la théâtralité d'un texte. Le critère est simple : le texte doit fonctionner sur scène.

Il y a une différence essentielle entre la littérature et le théâtre : au théâtre, le spectateur ne peut pas revenir en arrière, contrairement au lecteur de romans. Ma tâche de traductrice de théâtre consiste donc à rendre le propos directement compréhensible et abordable par le public.

Au théâtre, il y a aussi tout ce qui se passe après la traduction. Le traducteur de littérature rend sa traduction, puis le livre circule seul : son rôle s'arrête là. Au théâtre en revanche, le metteur en scène peut être amené à poser des questions au traducteur. Le théâtre est une matière en mouvement que remodèle aussi sans cesse le traducteur, lequel joue donc un rôle primordial bien après la publication de sa traduction : je peux moi-même proposer des modifications, car le texte de théâtre est vivant, il n'est pas gravé dans le marbre.

Fondamentalement, le texte de théâtre est destiné à vivre sur une scène, il n'est pas voué prioritairement à être lu, ce qui rend son actualisation possible.

Dans un souci d'efficacité et d'immédiateté, j'interviens davantage dans une traduction théâtrale que dans une traduction littéraire.

Dans le cas du théâtre de Levin, les noms imprononçables sont légion. On privilégie alors le plateau. Dans la traduction des noms propres de Levin, j'opte souvent pour une forme croisée, hybride, pas trop francisée, qui doit surtout faire passer le sens en français et rendre justice au travail très particulier de l'auteur sur l'onomastique. En clair, j'interviens presque systématiquement parce que ça s'impose de soi-même.

Enfin, je fais toujours une lecture à voix haute de mes traductions, je joue la scène : le texte de théâtre doit toujours pouvoir être mis en bouche par les comédiens. On teste donc toujours sa traduction à l'oral, on « écrit plateau ».

M.L. : *Y a-t-il, abstraction faite des raisons fortuites ou accidentelles qui peuvent porter un traducteur vers un auteur, des raisons spécifiques qui vous ont incitée à traduire depuis l'hébreu des auteurs tels que Batya Gour, Yoram Kaniuk, Shifra Horn, Zeruya Shalev ou encore Hanokh Levin ?*

L.S. : Les auteurs de littérature que j'ai traduits, je ne les ai pas choisis moi-même. Levin, en revanche, c'est moi qui l'ai choisi et qui l'ai amené en France, c'est devenu presque une mission pour moi, l'œuvre de vie d'une traductrice.

Chez Shalev, il s'est agi plutôt d'une correspondance de sensibilité. Le rapport du traducteur à l'auteur qu'il traduit est singulier, toute généralisation est donc périlleuse.

Il n'en reste pas moins que l'histoire de ma vie de traductrice, c'est Levin. C'est une réelle fierté pour moi que de l'avoir fait connaître en France. J'ai vécu au total 13 ans en Israël, où j'ai découvert l'œuvre de Levin : ce fut un vrai choc culturel, théâtral, personnel. De retour en France, mon rêve (et mon but) a été de traduire Levin. Grâce à la Maison Antoine Vitez, dans laquelle j'ai vite été intégrée, j'ai pu me lancer dans ce projet. Je me suis heurtée aux réticences initiales de Levin, qui n'a pas donné son autorisation tout de suite, car il estimait son œuvre intraduisible. Après lui avoir répondu que l'on avait bien traduit Shakespeare et que l'on pourrait donc bien traduire Levin, ce qui l'a fait sourire, j'ai traduit une première pièce de Levin et obtenu son approbation. Après cela, nous avons été en dialogue permanent, et ce dialogue se perpétue aujourd'hui après sa mort avec ceux qui avaient été ses collaborateurs.

M.L. : *Comment envisagez-vous les liens qui se tissent dans votre œuvre entre votre activité d'écriture (dramatique) et votre activité de traductrice ?*

L.S. : C'est une question très compliquée que vous soulevez là. Levin a longtemps représenté pour moi un « inhibiteur » total : le traduire m'a profondément perturbée, « dévorée » dans ma trajectoire. D'autant que ma propre écriture dramatique est très différente de la sienne.

La traduction est quelque chose qui dévore ; en même temps, il m'est impossible de vivre sans écrire. C'est sans doute l'un des grands paradoxes du traducteur-écrivain. Pour moi, c'est un processus en tout cas très difficile à mettre en mots.

M.L. : *Vous avez récemment (en 2012) reçu le Grand Prix de traduction de la Société des gens de lettres pour l'ensemble de votre carrière de traductrice. Peut-on conclure cet entretien sur vos projets actuels de traduction ?*

L.S. : Parmi mes projets de traduction, il y a encore et toujours Levin. Avec Jacqueline Carnaud, nous préparons actuellement le volume 7 aux éditions THÉÂTRALES (*Théâtre choisi VII – Pièces de sang*), volume qui comprendra trois pièces. Il s'agira de pièces « gores », sanguinolentes, ultra violentes, faites de rites cruels : cet aspect de son œuvre représente le quart de sa production, et même si ce n'est pas l'aspect que je comprends le mieux chez lui, il est important que les Français puissent y avoir accès.

Je prépare par ailleurs la traduction du premier roman d'un jeune auteur, Yonatan Berg. Cette traduction paraîtra chez la jeune mais remarquable maison d'édition L'Antilope, qui couvre un spectre très large, réunissant littérature et essais ayant un rapport avec le judaïsme.

D'autres projets de traduction sont également lancés : je prépare aussi le troisième volet d'une trilogie de spectacles solo que j'écris et que je joue (après *Les Cerises au kirsch, itinéraire d'un enfant sans ombre* (2011) et *Faute d'impression, une histoire de traductrice* (2014)). L'écriture vient d'en être achevée et nous commençons les répétitions cette semaine.